



# Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE ☎ 06 80 13 44 28  
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.sies.fr

## **La réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit, elle se mérite par le travail et les efforts fournis.**

Le **SIES** rappelle son attachement au Baccalauréat comme premier grade universitaire et à des épreuves terminales dans toutes les disciplines. Nous sommes opposés à la réduction du Baccalauréat général et technologique à quatre épreuves terminales et à la mise en place du contrôle continu ou en cours de formation qui fait déjà des ravages dans la voie professionnelle.

Le **SIES** est également favorable à une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, y compris l'Université, a fortiori tant que le niveau du Baccalauréat sera aussi bas et les taux de réussite artificiellement gonflés. Ce sont bien les résultats scolaires des lycéens et leur volonté de fournir le travail nécessaire qui déterminent leur capacité à suivre tel ou tel cursus universitaire et qui doivent conditionner leur droit de s'inscrire dans une filière.

L'idée de généraliser une année de propédeutique pour permettre aux bacheliers d'atteindre le niveau attendu à l'entrée de l'enseignement supérieur constitue l'aveu du renoncement à rétablir des exigences disciplinaires et de travail dans le second degré en général et au lycée en particulier.

**Le SIES défend l'Ecole Républicaine et souhaite la rétablir dans son rôle historique d'ascenseur social. Nous défendons farouchement l'égalité des chances et d'accès au savoir, partout sur le territoire et pour tous les élèves quelles que soient leurs origines sociales.** C'est pour cela que nous avons toujours défendu des programmes et des horaires nationaux, combattu l'excès d'autonomie des établissements et exigé que soient rétablies dans tous les établissements des règles de vie en communauté et une ambiance de travail propice aux apprentissages des élèves, afin qu'aucun élève ne soit laissé pour compte.

Le **SIES** a toujours dénoncé les ravages du passage automatique en classe supérieure et défendu les prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation.

**De trop nombreux élèves ne savent pas pourquoi ils vont à l'école, ce qu'ils sont censés faire en classe et ce que fait l'adulte face à eux.** L'institution se doit de rappeler aux élèves et à leurs familles qu'il faut obtenir certains résultats et atteindre certains objectifs afin de pouvoir passer en classe supérieure, obtenir un diplôme, ou s'inscrire dans une filière de l'enseignement supérieur. Nous défendons le droit à une orientation choisie à condition que l'élève satisfasse aux exigences scolaires pour mériter cette orientation.

« *Bienveillance* », « *communauté éducative* », « *réussite de tous les élèves* » : formules creuses et démagogiques distillées par les courants syndicaux pédagogistes et les ministres, inspecteurs pédagogiques ou chefs d'établissement qui s'en font le relais, au point qu'elles finissent par contaminer insidieusement le champ lexical d'une partie de la profession. **« La réussite de tous les élèves » est en passe de devenir une forme de droit opposable, utilisable par l'élève et sa famille quels que soient les résultats scolaires.** Il conviendrait au préalable de définir « LA réussite ». Ne devrait-on pas considérer qu'il y a différents types de réussite ?

**Au SIES, nous préférons parler de « la réussite de chaque élève en fonction de ses capacités et de son travail ». Les professeurs ont pour mission de faire progresser les élèves qui leur sont confiés. Les élèves ont droit à un accès au savoir et à un service public d'instruction et d'éducation de qualité. En revanche, la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit, elle se mérite par le travail et les efforts fournis.**

La suppression de la notation, au nom de l'idéologie, progressivement remplacée par l'évaluation par compétences et le passage façon « tapis roulant » de la maternelle à la terminale quels que soient le niveau et les efforts fournis par l'élève transforment peu à peu l'Ecole Républicaine en une triste caricature de « L'école des fans », émission où les jeunes candidats finissaient tous premiers ex-aequo indépendamment de la qualité de leur prestation.

**A part les professeurs, quel autre corps de métier est à ce point confronté au fléau de l'ingérence de « l'utilisateur », de groupes de pression et de courants idéologiques, dans la façon dont le travail doit être conduit ?**

C'est sans honte que nous défendons le caractère libéral, au sens premier du terme, de notre profession et du métier de professeur. C'est à dire un professeur, concepteur de ses enseignements, seul maître dans sa classe, qui - dans le respect des programmes - met en œuvre la pédagogie qui lui semble la plus appropriée aux élèves qui lui sont confiés pour leur transmettre des savoirs et des savoir-faire. A ce titre, nous défendons la liberté pédagogique individuelle du professeur, ce qui n'exclut pas le travail en équipe lorsqu'il est librement consenti.

**Ce sont essentiellement ses titres universitaires et sa réussite à un difficile concours qui confèrent son autorité et sa légitimité au professeur. Vouloir le contraindre à être un simple fonctionnaire d'exécution et à jouer le rôle d'animateur socio-culturel est le signe d'un profond mépris envers lui, et est totalement contraire aux besoins des élèves et à l'intérêt de la Nation.**

Jean Baptiste VERNEUIL - Président du **SIES**